

# *Le Radeau d'Automne*

## NILS-UDO

Inauguration de la commande publique

Samedi 10 novembre 2012 à 10h

### INFORMATIONS PRATIQUES

Musée de la Vallée de la Creuse  
Parc de la mairie - 2, rue de la Gare  
36270 ÉGUZON-CHANTOME

Tél. : 02 54 47 47 75

[www.museeavalcreuse.fr](http://www.museeavalcreuse.fr)

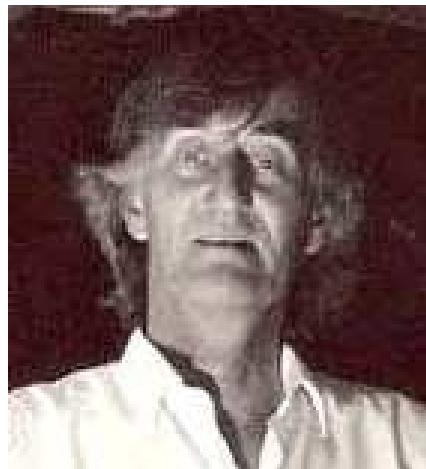
[museeavalcreuse@wanadoo.fr](mailto:museeavalcreuse@wanadoo.fr)

#### Horaires d'ouverture :

- mardi à vendredi  
10 h-12 h – 14 h-18 h
- samedi, dimanche et jours fériés  
14 h-18 h
- fermé le lundi

Entrée gratuite



*Nils-Udo*, 2009.

Nils-Udo est né à Lauf en Bavière (Allemagne), en 1937. Il étudie le graphisme à Nuremberg de 1953 à 1955 et décide de devenir peintre indépendant à Paris. En 1972, il retourne en Allemagne et s'initie à la photographie, à la sylviculture et à la botanique de manière à travailler directement *dans* et *avec* la nature.

La photographie le mène à travers les quatre coins du monde : de l'Inde au Mexique, des Etats-Unis au Japon... dans les endroits les plus improbables, de Central Park (New York) aux volcans de l'île de la Réunion, des parcs publics de New Delhi au désert de Namibie.

Il reçoit en 1980 le premier prix de la triennale internationale de la photo à Fribourg et en 1985 le premier prix du concours international Parc Eole à Brest.

Nils-Udo se situe dans le mouvement « l'Art avec la Nature ». Dans ce courant, les artistes interviennent dans la nature en prenant soin de ne pas lui causer de dommages irréversibles : leurs œuvres n'ont pas d'effets destructeurs sur l'environnement et ne déséquilibrent pas les milieux où elles se développent. Nils-Udo pense son art comme un dialogue avec la nature, avec laquelle il recherche une interaction à créer ou dévoiler.

Avant la réalisation de chaque œuvre, Nils-Udo commence par observer la nature et s'imprégner du paysage, puis il associe les éléments qui l'entourent et compose une image en trois dimensions. Il travaille la nature à base de matériaux découverts sur place pour donner naissance à des œuvres éphémères, des nids, des installations à fleur d'eau ou au centre du

désert qu'il immortalise en les photographiant, se jouant parfaitement de la lumière. Il privilégie les matières « vivantes », qui continueront à se transformer à travers son œuvre.

Il façonne également la nature en fonction du changement des saisons et du climat, c'est-à-dire qu'il conçoit son œuvre dans le temps et pense son évolution avec l'intervention incontrôlable et « libre » de la nature. Véritables tableaux vivants, les œuvres de Nils-Udo évoluent et se transforment au rythme de la nature qui ne sert pas uniquement de cadre à l'œuvre mais en fait partie intégrante.

Ces œuvres en perpétuelle mutation présentent une succession de visions éphémères que l'artiste cherche à fixer en les photographiant. La composition réalisée par l'artiste est en fait à la fois artificielle et naturelle, car l'arrangement des éléments naturels dépend des paramètres techniques imposés par la photographie (choix des couleurs, cadrage, lumière...), tandis que la nature y intervient ensuite librement. Au-delà de sa fonction manifeste de témoignage, le but de la photographie est donc de révéler des phénomènes naturels non visibles sans la mise en scène créée par l'artiste. Chaque photographie permettant de saisir l'aspect de l'installation à un moment donné, l'artiste recompose indéfiniment son travail et crée de nouvelles œuvres.

Dès la première moitié du XIXe siècle, la vallée de la Creuse, de Gargilesse à Fresselines, a servi de modèle aux artistes les plus célèbres, qu'ils soient écrivains ou peintres. George Sand, Armand Guillaumin, Claude Monet et tant d'autres, ont adopté ce lieu pour y surprendre ce moment de lumière absolu qui transfigure notre vision du paysage et qui doit transfigurer le paysage lui-même.



Armand Guillaumin, *La Creuse et les ruines de Crozant* (1897).

Pourtant lorsque Francis Picabia vient, aux alentours de 1925, peindre les bords de la Sédelle, tout près des ruines de Crozant, c'est l'impression d'une fin de partie que les observateurs avertis peuvent saisir.

Avec Nils-Udo, ce sera encore autre chose qui peut s'avérer d'une très grande importance pour la Vallée de la Creuse et pour la lecture de ce paysage. La nature d'ici ne sera pas prise pour modèle, mais servira de support à l'artiste.



Vue de la presqu'île de Crozant

Bien sûr, Nils-Udo ne choisit pas n'importe quel lieu. C'est en compagnie de Djamel Meskache et Claudine Martin des éditions Tarabuste (Saint-Benoît-du-Sault), qu'il découvre les bords de la Vallée de la Creuse. Il est alors en résidence à l'association Triages Art & Littérature, travaillant à un retour à sa pratique picturale, qui a donné lieu à l'exposition *Nouvelle Peinture* au Musée de la Vallée de la Creuse.

A chacune de ses balades aux bords de « la Vallée » – c'est ainsi que l'appelle Gilles Clément – Nils-Udo a été saisi d'un état second. Son pas s'est agrandi ; il nous a fait faux bond pour s'enfoncer plus avant dans les sentiers, pour sauter de rocher en rocher. Il développait une osmose avec la rivière. Et puis, il nous revenait plus tard, riche d'une

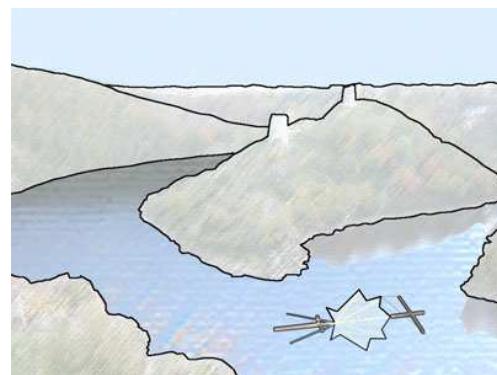
expérience particulière que nous n'avions pu partager, gardant son secret pour lui : sa rêverie fusionnelle avec la nature.

C'est de cette entente particulière entre Nils-Udo et « la Vallée », qu'est née l'idée du projet. Il s'agira vraisemblablement ici de donner forme à l'espace. Marquée par tant d'Histoire, par trop d'Histoire, la vallée de la Creuse s'exposera à une nouvelle lecture, à un nouveau regard. La relation au visible risque avec l'œuvre de Nils-Udo de modifier profondément notre vision du lieu et c'est tant mieux.

Il s'agira d'une sculpture monumentale, *Le Radeau d'Automne*, entièrement construit avec des matériaux naturels. L'idée est forte : le radeau en bois et en eau, feuille se reflétant sur la rivière aux pieds des ruines de granit et rappelant les crêtes abruptes du paysage environnant.

Puis, le regard posé sur le site depuis un emplacement privilégié (le rocher des Fileuses, la Tour Colin...), avec un instrument de vision placé en ces points, réinstaurera une nouvelle continuité entre le spectateur – sujet d'un nouveau regard – et la nature objectivée. Il s'agira de photographie.

Sa construction finie, le *Radeau d'Automne* sera acheminé jusqu'au site exceptionnel de la presqu'île de Crozant où il prendra place. Le radeau alors se déplacera dans un voyage initiatique, tout autour de la presqu'île, capturant la lumière, la renvoyant sur les contreforts. La sculpture éphémère et mouvante vivra. Il faudra la suivre, peut-être même revenir pour la saisir sous d'autres lumières, sous d'autres angles, face à de nouveaux morceaux de paysages. La lumière et l'espace, la lumière dans l'espace se verront sondées dans une perspective d'objectivation.



Représentation modélisée du *Radeau d'Automne*



Nils Udo près de Crozant

La lumière deviendra le temps qui pense et qui donne du sens à notre environnement à travers l'œuvre de Nils-Udo.



Bien sûr, ce radeau instaurera un rapport de force avec « la Vallée ». L'œuvre sera visible, elle se distinguera de son environnement, elle s'affirmera comme « artifice » même si l'aspect symbolique de la sculpture : le radeau – image d'une liberté éphémère – appelle la rivière, l'eau, à terme les processus naturels de sa désagrégation et la notion d'entropie – la nature reprenant ses droits sur l'homme. La fragilité déjà présente du radeau face à la fragilité déjà ancienne des ruines.

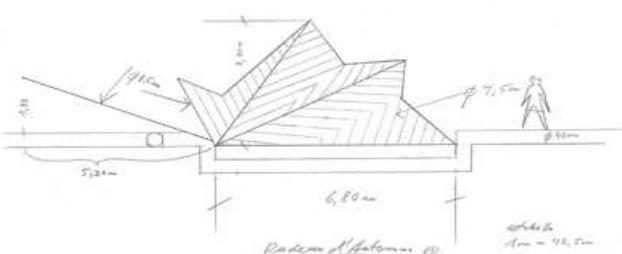
Comment ne pas penser combien l'œuvre de Nils-Udo sera utile à une réinterprétation de la presqu'île de Crozant, lieu pourtant hautement symbolique d'entre Marche et Berry. Elle participera vraisemblablement à une refondation de notre vision du lieu en se dégageant ou en enrichissant les anciennes visions culturelles.

Concentrant patrimoines naturel, culturel et artistique, le site constituera un écrin au radeau, mais fera aussi partie intégrante de l'œuvre. Ruines, végétation et radeau se mêleront dans le miroir de l'eau formant une composition vivante où se construiront indéfiniment d'éphémères images.

Nils-Udo réalisera une séquence de photographies du *Radeau d'Automne* sur la Creuse, en multipliant les compositions : en utilisant différents points de vue, des lumières et des éclairages variés, tandis que la sculpture se déplacera, offrant de nouveaux angles d'approche. Les photographies feront l'objet d'une exposition au Musée de la Vallée de la Creuse à Éguzon en 2013.

Le *Radeau d'Automne*, projet porté par la commune d'Éguzon-Chantôme en partenariat avec la commune de Crozant, s'inscrit dans le dispositif de la commande publique du ministère de la Culture et de la Communication (Direction générale de la création artistique/Directions régionales des affaires culturelles du Limousin et de la région Centre) avec le soutien des Conseils régionaux de la région Centre et du Limousin et des Conseils Généraux de l'Indre et de la Creuse. La commande répond à une volonté des collectivités territoriales d'initier des projets artistiques et culturels sur un territoire rural isolé en s'appuyant sur les qualités environnementales de ses sites. Le projet s'inscrit dans une démarche plus vaste de développement territorial, celui de la valorisation de la « Vallée de la Creuse, entre Berry et Limousin » portée notamment par le Conseil Général de la Creuse.

Le projet artistique de Nils-Udo bénéficie également du soutien d'EDF et de la participation des communes de Saint-Plantaire et Cuzion, de l'association Triages Art & Littérature, et de l'école Boulle.



Maquette et schéma du *Radeau d'Automne*. Photo : Djamel Meskache ©

Il s'agira d'un radeau en forme de demi-feuille stylisée d'érable, d'une longueur de 6,80 mètres et d'une hauteur de 3,90 mètres. Construit en troncs ronds au bois clair de châtaignier, assemblés "à l'ancienne" en tenons, mortaises et chevilles, il sera réalisé par deux charpentiers éguzonnais : Guillaume Peluchonneau et Ludovic Mazou avec le concours de Charles Guyot. Cet assemblage traditionnel, solide et esthétique, ainsi que l'utilisation d'une essence locale et à l'identité forte, renforceront le lien au territoire.

La feuille reposera sur une structure faite en tronc de pin Douglas. Cette partie assemblée à la feuille assure sa flottaison et permet sa stabilité.



La commande publique est la manifestation de la volonté de l'État, ministère de la Culture et de la Communication - Direction générale de la création artistique, d'accompagner des partenaires multiples (collectivités territoriales, établissements publics ou partenaires privés), dans l'enrichissement du patrimoine national et du cadre de vie, par la présence d'oeuvres d'art en dehors des seules institutions spécialisées dans le domaine de l'art contemporain.

Elle vise aussi à mettre à la disposition des artistes un outil leur permettant de réaliser des projets dont l'ampleur, les enjeux ou la dimension nécessitent des moyens inhabituels.

La commande publique désigne donc à la fois un objet - l'art qui, en sortant de ses espaces réservés, va à la recherche de la population dans ses lieux de vie, dans l'espace public – et une procédure marquée par différentes étapes, de l'initiative du commanditaire jusqu'à la réalisation de l'oeuvre par l'artiste et sa réception par le public.

Ce dispositif volontaire, ambitieux, a donné un nouveau souffle à l'art public.

Présent dans des lieux très divers, de l'espace urbain au monde rural, des monuments historiques aux jardins, des sites touristiques au nouvel espace qu'est l'internet, l'art contemporain dans l'espace public met en jeu une extraordinaire variété d'expressions plastiques parmi lesquelles la sculpture, le design, les métiers d'art, les nouveaux médias, la photographie, le graphisme, l'aménagement paysager ou les interventions par la lumière.

Les aspirations de commande publique ont, elles aussi, évolué. La notion d'usage ou de fonctionnalité de l'oeuvre n'est plus récusée. L'intervention peut parfois avoir un caractère éphémère (intervention sur des décors ou un évènement), donnant l'occasion d'une perception nouvelle et marquante de l'espace.

Ce soutien à la création du ministère de la Culture et de la Communication - répond aux enjeux de l'élargissement des publics de l'art contemporain et de l'encouragement des artistes à créer des œuvres inédites et exceptionnelles.

## DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

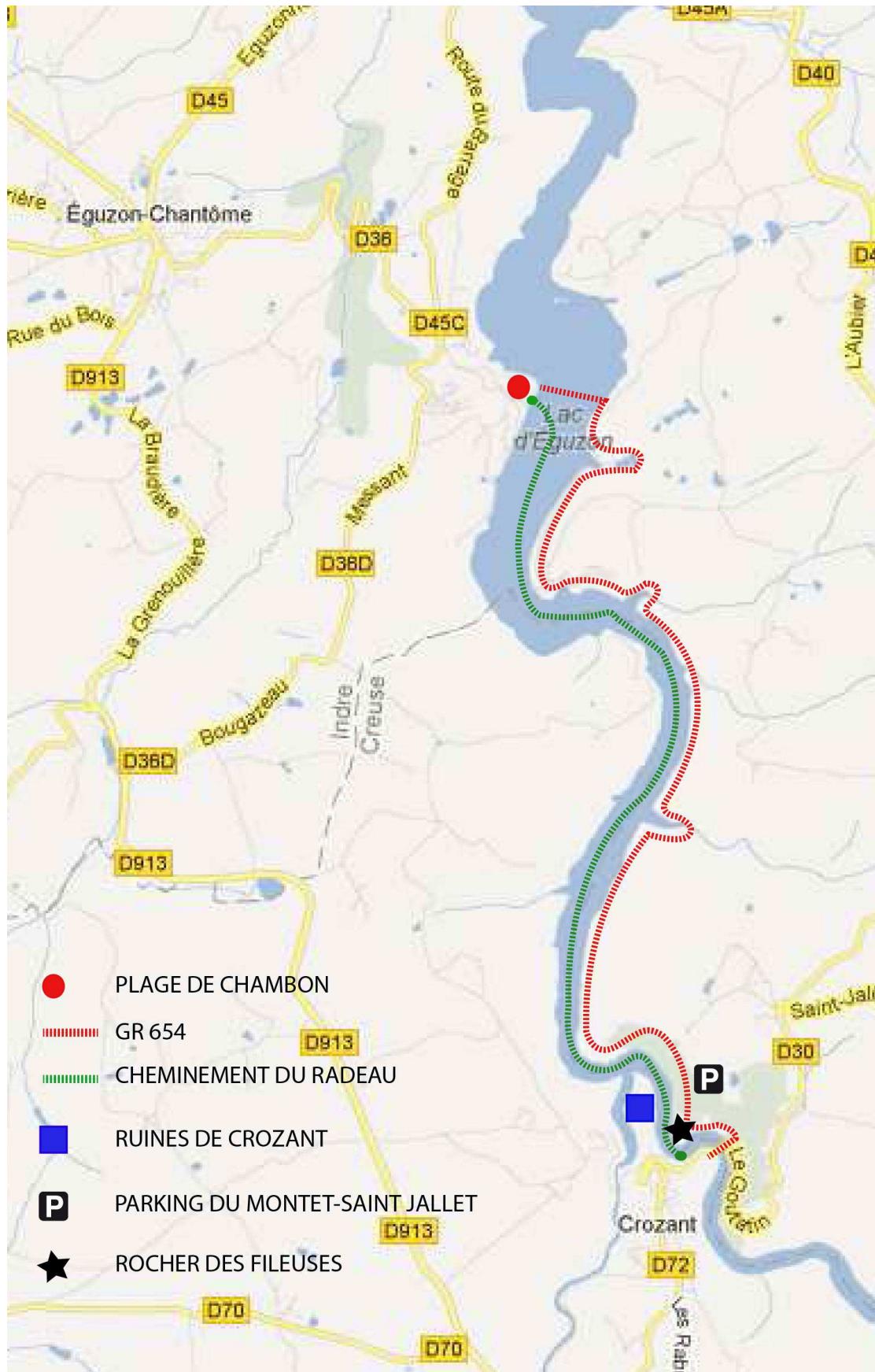
**L'inauguration et le cheminement du radeau** se dérouleront le **samedi 10 novembre**.

- Le rendez-vous est fixé à la **Plage de Chambon** (Lac d'Eguzon) à **10 h** pour la mise à l'eau du radeau et le verre de l'amitié **en compagnie de l'artiste Nils-Udo**.
- A partir de ce point, la sculpture mobile sera ensuite déplacée par étapes successives sur la rivière jusqu'à son emplacement final au **confluent de la Creuse et de la Sédellesous les ruines de Crozant**.
- Les visiteurs auront la possibilité de se rendre directement en voiture au point d'arrivée ou de suivre à pied le déplacement de l'œuvre en empruntant le GR sur la rive droite (cf. carte ci-dessous).
- **Aux alentours de 11h30, rendez-vous au rocher des Fileuses** pour assister à l'arrivée du radeau et bénéficier du panorama exceptionnel des ruines confrontées à l'œuvre de Nils-Udo.

## MÉDIATION

Tout particulièrement au moment de l'installation de la sculpture, puis pendant toute la durée de vie de l'œuvre, un dispositif d'accompagnement du public sera mis en place :

- Une **publication imprimée aux éditions Tarabuste** paraîtra à cette occasion.
- La section design DCEV (Design de Communication Espace et Volume) de **l'Ecole Boulle** à Paris proposera un **parcours découverte**, sur les rives, rendant compte du "fabuleux voyage de l'œuvre de Nils Udo" depuis son lieu de fabrication jusqu'à son lieu d'amarrage. Après repérage de points de vues remarquables tout au long du trajet de l'œuvre, aussi bien au niveau de l'eau que sur les crêtes, une suite de stations, de points d'information seront créés, rendant compte de la réalisation de l'œuvre et de son passage.
- **Des visites guidées** seront organisées pour le grand public, les scolaires et les étudiants en art.
- **Des ateliers pédagogiques** seront mis en place pour les scolaires.
- **Des conférences, des rencontres** seront organisées autour de l'œuvre de Nils-Udo.



Google Maps - ©2012 Google. Fond modifié.

**Ouvrages :**

- *Nils Udo. L'art dans la nature : Photographies et peintures*, Nils-Udo, Hubert Besacier, Flammarion, Paris, 2011.
- *Main dans la main avec Nils-Udo*, Collectif Génération, 2007.
- *Nils-Udo. NaturKunstNatur*, Nils-Udo, Hubert Besacier, Flammarion, Paris, 2005.
- *Nils-Udo. L'Art dans la Nature*, Nils-Udo, Hubert Besacier, Flammarion, Paris, 2002.
- *Nils-Udo, Art in Nature*, Wolfgang Becker, Régis Durand, John K. Grande et Vittorio Fagone, Wienand Verlag, Cologne, 1999.
- *Le Maïs. Nils-Udo*, Régis Durand, Aubéron, Bourdeaux, 1994.
- *Différentes Natures. Visions de l'Art Contemporain*, Liliana Albertazzi, La Défense, Paris, 1993.

**Catalogues d'exposition :**

- *Nils-Udo. Nature*, Josette Rasle, Benoît Decron, ENSBA, Musée de la Poste, Paris, 2011.
- *Nils-Udo. Nouvelles Peintures*, Tarabuste, Saint-Benoît-du-Sault, France, 2009.
- *Nils-Udo. Nids/Nester*, Dieter Ronte, Elmar Zorn, Nils-Udo, Cercle d'Art, Paris, 2003.
- *Nils-Udo*, Fidelma Mullane, Connemara 03, Galways Arts Centre, Irlande, 2003.
- *Nils-Udo. Towards Nature*, Katsunari Sasaki, Yuri Matsushita, Wolfgang Becker, Nils-Udo, Gunma Museum of Art, Tatebayashi, Tokyo, 2002.
- *Nils-Udo. Auf den Spuren der Wirklichkeit*, Heike Strelow, Galerie Guy Bärtschi, Genève, 2000.
- *Nils-Udo. Kunst mit Natur*, Wolfgang Becker, Régis Durand, Vittorio Fagone, John K. Grande, Wienand-Verlag, Cologne, 1999.
- *Nils-Udo. À fleur de vie*, Philippe Piguet, Galerie Guy Bärtschi, Genève, 1998.
- *Nils-Udo. Material und Raum*, Uwe Rüth, Galerie Heimeshoff, Essen, 1990-1991.
- *Un artiste, une île*, Roselyne Von-Pine, Galerie Vincent, Reunion Island, 1991.
- *Nils-Udo. Arbeiten aus den Jahren 1972 bis 1989*, Vittorio Fagone et Helmut Lesch, Kulturreferat der Stadt München, Munich, 1989.
- *Nils-Udo. Deux saisons*, Régis Durand et Marc Sautivet, Vassivière, Limousin, 1987.
- *Nils-Udo. Récoltes, 21 jours à Equeville*, Delphine Renard, Centre d'Art Contemporain de Montbéliard, 1986.
- *Nils-Udo*, Hubert Besacier, Jürgen Morschel, Nils-Udo, Musée Saint-Pierre Art Contemporain, Lyon 1984.



### Expositions :

- *Nils-Udo Nature*, Campredon Centre d'Art en coll. avec la Galerie Pierre-Alain Challier, Ilse-sur-la-Sorgue,, France, 2012.
- *Nature*, Musée de la Poste en collaboration avec la Galerie Pierre-Alain Challier et la galerie Claire Gastaud, Paris, France, 2011.
- Exposition personnelle, Maison des Arts, Thonon-les-Bains, France, 2011
- Exposition personnelle et installation Autel de rivière, Domaine départemental, Méréville, France, 2010.
- Photographies, Château du Domaine de Chaumont-sur-Loire et réalisation de l'installation-plantation monumentale Gulliver's Forest, Parc du Château de Chaumont-sur-Loire, France, 2009.
- *Nouvelle peinture*, Musée de la Vallée de la Creuse, Eguzon, France, 2009.
- *Nouvelle peinture*, Galerie municipale de Borgo, Italie, Galerie Pierre-Alain Challier, Paris, France, 2008.
- Centro Social Caixanova, Pontevedra, Espagne, 2008.
- Emon Photo Gallery, Tokyo, Japon, 2008.
- Artparis, Galerie Claire Gastaud, Paris, France, 2008.
- Galerie municipale Bad Berleburg, Allemagne, 2007.
- Kunsthaus Alte Mühle Schmallenberg, Allemagne, 2007.
- Galerie Claire Gastaud, Clermont-Ferrand, France, 2007.
- Espace André Malraux, Colmar, France, 2007.
- *Traces in Nature*, Sala Picasso, Circulo de Bellas Artes, Madrid, Espagne, 2007.
- *Paysage avec cascade*, Maison des Arts, Paris-Malakoff, France, 2005.
- Maison des Arts, Paris, France, 2005.
- *The Nest*, BUGA, Munich, Allemagne, 2005.
- *Gesang des Geister über den Wassern*, Wilhelmsdorf, Allemagne, 2005.
- *ECO-PHOTO*, Long Island, New-York, USA, 2005.
- *Landscape with Waterfall*, FotoFest, Houston, USA, 2004.
- Kunstgalerie Fürth, Bavière, Allemagne, 2003.
- ArtCurial, Paris, France, 2003.
- Arte Sella, Borgo, Italie, 2003.
- Galerie Alain Gutharc, Paris, France, 2003.
- Galways Arts Festival, Irlande, 2003.
- Ville de Grand Quéville, France, 2003.
- Galerie Claire Gastaud, Clermont Ferrand, France, 2003.
- *Entrée*, University of Moncton, Canada, 2002.
- Obihiro Museum of Art, Hokkaido, Jaopn, 2002.
- Kaneko Art Gallery, Tpkyo, Japon, 2002.
- *Ligne de bambous*, Ile de la Réunion, Océan Indien, 2001.



- *Bamboo-valley*, St Catherines, Canada, 2001.
- *Bois bleu*, Maglione, Piemont, Italie, 2001.
- *Habitat*, Jardin des Champs Elysées, Paris, France, 2000.
- Expositions, Musée Zadkine, Genève, Paris, Munich, 2000.
- *Novalis-Hain*, die Blaue Blume, Augsburg, Allemagne, 1999.
- *Art and Nature*, Los Angeles, USA, 1999.
- *Affinities and Collections*, Escondido, Californie, USA, 1999.
- EXPO 2000, Hanovre, Allemagne, 1996.
- *Landscape Sculpture and planting*, Salzburg, Autriche, 1996.
- *Project with Nature*, Fujino, Japon, 1994.
- *La Réunion à Paris*, bourse du Ministère de la Culture, Paris, France, 1990.
- *Baïme*, Memorial, Munich, Allemagne, 1989.
- *Croix*, Parc de la Villette, Paris, France, 1988.
- *Bamboo Nest*, Fujino, Japon, 1988.
- *Bamboo House*, Coimbra, Portugal, 1987.
- *Steinturm*, Nordhorn, Allemagne, 1982.
- *Grosser Wasser-Altar*, Pommersfelden, Allemagne, 1982.

#### **Installations/Expositions monumentales :**

- *Gulliver's Forest*, Chaumont-sur-Loire, France, 2009.
- *Gulliver's Forest*, Sackville, New Brunswick, Canada, 2008.
- Réalisation projet monumental SELLA NEST, Val di Sella, Italie, 2008.
- Réalisation projet à Sackville, Canada, 2008.
- Réalisation projet le long de la rivière Stura, Italie, 2008.
- Réalisation projet au Royal Botanical Garden, Hamilton, Canada, 2008.
- Réalisation vidéo : Palmiers, Ile de la Réunion, Océan Indien, 2008.
- Réalisation workshop à Tokyo, 2008.
- Développement du projet monumental Vulkane pour la Kulturhauptstadt Essen, Allemagne, 2007.
- Réalisation projet à Maracaibo, Vénézuela, 2005.
- *Takamara Project*, installations à l'Ile de la Réunion, Océan Indien, 2005.
- *Das Nest*, Munich, Allemagne, 2005.
- *Clemson Clay Nest*, Botanic Garden, South Carolina, Clemson University, USA, 2005.
- *Landscape with waterfall*, Houston, USA, 2004.
- Installations à Connemara, Galway, Galway Arts Festival, Irlande, 2003.
- *Ivry-Habitat*, parc de l'hôpital Charles Foix, Ivry, France, 2003.
- *Pre-Cambrian Sanctuary*, Mont Tremblant, Contemporary Art Center, Québec, Canada, 2003.



- *Neanderthal Habitat*, Neandertal Valley, Allemagne, 2002.
- *Stein-Zeit-Mensh* (Stone-Age-Man), Waldskulpturenweg, Wittgenstein Sauerland, Bad Berleburg, Allemagne, 2001.
- Installations dans le désert en Namibie, pour un parfum de Guerlain, Paris, France, 2000.
- *Across the River*, Music-Video, projet avec Peter Gabriel pour la campagne du WWF Living Planet, Vancouver Island, Canada, 1996.
- *Roots-sculpture*, installations, Mexico City, Mexique, 1995.
- *La fleur bleue*. Paysage pour Henri d’Ofterdingen, Glonn, Allemagne, 1995.
- Installations dans les parcs publics de New Dehli, Inde, 1994.
- *Art grandeur nature II*, projet pour le parc de la Courneuve, Paris, France, 1994.
- Pour l’exposition Arrêt sur viaduc, La Défense, Paris, France, 1992.



**AURÉLIE FILIPPETTI**  
Ministre de la Culture et de la Communication

**FRANÇOIS BONNEAU**  
Président du Conseil régional du Centre

**JEAN-PAUL DENANOT**  
Président du Conseil régional du Limousin

**LOUIS PINTON**  
Président du Conseil général de l'Indre

**JEAN-JACQUES LOZACH**  
Président du Conseil général de la Creuse

**JEAN-CLAUDE BLIN**  
Maire d'Éguzon, conseiller général

**JEAN PARLEBAS**  
Maire de Crozant

ont le plaisir de vous inviter

à la mise à l'eau du « Radeau d'Automne » de  
**NILS-UDO**

le samedi 10 novembre 2012

sur la plage de Chambon (*Lac d'Éguzon*)  
à 10h

et à la présentation de l'œuvre par l'artiste  
à 11h30

au confluent de la Creuse et de la Séudelle au pied des ruines de Crozant

*Avec la participation de*

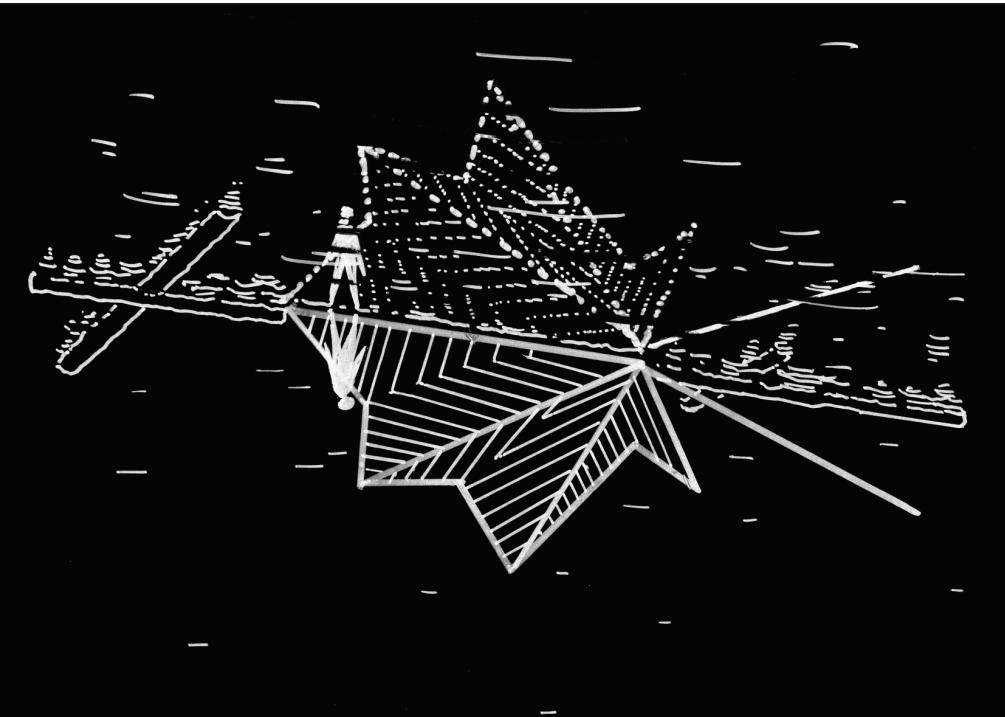
EDF, *Unité de production hydraulique Centre*,  
des communes de Saint-Plantaire et Cuzion,  
de l'association TRIAGES Art & Littérature,  
de l'École BOULLE

et du vidéaste AUGUST PFLUGFELDER qui réalisera un film avec la complicité de BIP-TV

Informations pratiques : 02 54 47 47 75 – [museeavalcreuse@wanadoo.fr](mailto:museeavalcreuse@wanadoo.fr)

# Radeau d'Automne **NILS-UDO**

**commande publique**



#### Radeau d'Automne

Branches de châtaignier  
Troncs de sapin de Douglas  
Hauteur 4m – Longueur 15,90m

2012

Le projet « *Le Radeau d'Automne* » de NILS-UDO porté par la commune d'Éguzon-Chantôme en partenariat avec la commune de Crozant, bénéficiaire du soutien du Conseil régional Centre, du Conseil régional Limousin, du Conseil général de l'Indre et du Conseil général de la Creuse et s'inscrit dans le dispositif de la commande publique du ministère de la Culture et de la Communication – Direction générale de la Création artistique, DRAC Limousin et DRAC Centre.

« *Le Radeau d'Automne* » sur la Creuse, fera l'objet d'une série de prises de vue photographiques réalisées par NILS-UDO. Ces photographies seront exposées au Musée de la Vallée de la Creuse et dans d'autres lieux des régions Limousin et Centre.

LA COMMANDE PUBLIQUE est la manifestation de la volonté de l'État, ministère de la Culture et de la Communication – Direction générale de la Création artistique, d'accompagner des partenaires multiples (collectivités territoriales, établissements publics ou partenaires privés), dans l'enrichissement du patrimoine national et du cadre de vie, par la présence d'œuvres d'art en dehors des seules institutions spécialisées dans le domaine de l'art contemporain. Elle vise aussi à mettre à la disposition des artistes un outil leur permettant de réaliser des projets dont l'ampleur, les enjeux ou la dimension nécessitent des moyens inhabituels.

La commande publique désigne donc à la fois un objet – l'art qui, en sortant de ses espaces réservés, va à la recherche de la population dans ses lieux de vie, dans l'espace public – et une procédure marquée par différentes étapes, de l'initiative du commanditaire jusqu'à la réalisation de l'œuvre par l'artiste et sa réception par le public. Ce dispositif volontaire, ambitieux, a donné un nouveau souffle à l'art public. Présent dans des lieux très divers, de l'espace urbain au monde rural, des monuments historiques aux jardins, des sites touristiques au nouvel espace qu'est l'internet, l'art contemporain dans l'espace public met en jeu une extraordinaire variété d'expressions plastiques parmi lesquelles la sculpture, le design, les métiers d'art, les nouveaux médias, la photographie, le graphisme, l'aménagement paysager ou les interventions par la lumière.

Les aspirations de commande publique ont, elles aussi, profondément évolué. La notion d'usage ou de fonctionnalité de l'œuvre n'est plus récusée. L'intervention peut parfois avoir un caractère éphémère (intervention sur des décors ou un événement), donnant l'occasion d'une perception nouvelle et marquante de l'espace.

Ce soutien à la création du ministère de la Culture et de la Communication répond aux enjeux de l'élargissement des publics de l'art contemporain et de l'encouragement des artistes à créer des œuvres inédites et exceptionnelles.



# CONVENTION-CADRE DE DEVELOPPEMENT CULTUREL 2011-2013

**État, Ministère de la Culture et de la Communication/DRAC du Limousin, Département de la Creuse, Pays Ouest Creuse, Communauté de communes du Pays Dunois**

## VALLEE DES PEINTRES DE LA CREUSE

*Projet pluridisciplinaire de développement culturel*



## I. PREAMBULE

Le Conseil Général de la Creuse, le Pays Ouest Creuse, la Communauté de communes du Pays Dunois, l’État (Ministère de la culture et de la communication -Direction régionale des affaires culturelles) considèrent ensemble le développement culturel de la vallée de la Creuse comme un objectif prioritaire. Facteurs de cohésion sociale et d’épanouissement de chacun, la vie culturelle et la valorisation du patrimoine et de sites contribuent à l’essor économique et touristique, au rayonnement du territoire. Il est à noter que le site de Crozant a fait l’objet d’une inscription au titre des différents CPER (III<sup>ème</sup> et IV<sup>ème</sup> Contrats de Plan Etat-Région et l’actuel Contrat de Projet Etat-Région). De plus, il existe un conventionnement entre la Région Limousin et le Département de la Creuse pour une conduite d’opérations d’inventaire du patrimoine culturel sur le territoire de la vallée de la Creuse.

La vallée de la Creuse est en effet un site majeur pour le développement culturel et touristique de la Creuse et du Limousin. Elle possède en effet un patrimoine naturel, paysager, historique et culturel remarquable, concentré particulièrement sur le secteur des communes de Crozant et de Fresselines. Les vestiges de la forteresse médiévale de Crozant, classée Monument Historique, la rivière, les gorges et les landes environnantes (dont une grande partie est aujourd’hui classée au titre de Natura 2000 et de la protection des paysages), ont attiré les peintres impressionnistes Claude Monet et Armand Guillaumin, qui y ont écrit une page importante de l’histoire de la peinture, construisant ainsi une première représentation artistique des paysages de la Vallée de la Creuse. Ce foyer artistique, né à l’époque de George Sand, s’est développé autour de ces deux peintres et du poète Maurice Rollinat. Ce mouvement sera baptisé « Ecole de Crozant » lors du Salon officiel de peinture de Paris de 1864. Dans leur sillage, de nombreux artistes viendront travailler sur les sites de la Vallée de la Creuse. Plus récemment et prolongeant cette tradition, des projets de création contemporaine se développent en lien avec les paysages de la vallée. Le projet artistique *Le Radeau d’Automne* actuellement développé par l’artiste allemand Nils Udo, dans le cadre de la commande publique, constitue un exemple de cette continuité.

S’appuyant sur l’histoire artistique de la vallée et sur la présence de sites exceptionnels dont le site des ruines de la citadelle de Crozant, le Conseil Général de la Creuse a initié en 2010 une réflexion d’ensemble afin de définir des pistes de développement culturel pour ce territoire. Le projet de développement de la Vallée des peintres est inscrit dans le Schéma Départemental de Développement Touristique 2009-2013. Il y est présenté comme l’un des deux projets phares du département, destinés à créer « des portes d’entrée touristique » pour la Creuse : celle-ci au Nord, et l’autre, au Sud, autour de la tapisserie d’Aubusson.

Le projet « Vallée des peintres » apparaît comme un projet structurant pour le développement touristique et culturel de la Creuse, et les opérations menées dans ce cadre intègrent par conséquent les grandes orientations de la politique touristique du département : mise en valeur du patrimoine et des sites, soutien aux projets culturels. Il entre aussi en parfaite cohérence avec la stratégie développée depuis plusieurs années par le Pays Ouest Creuse. Dans sa convention territoriale mais aussi à travers son partenariat avec le Pays Sud dans le GAL, celui-ci place en effet la question du paysage et la valorisation du patrimoine au centre de ses projets. Le projet des Universités Rurales du Paysage illustre ce développement.

La Communauté de Communes du Pays Dunois, en acquérant la compétence tourisme en 2003, a légitimement repris les projets initialement portés par les communes de Crozant et de Fresselines. Elle est aussi à l’origine du projet global de développement. Elle a la volonté de faire connaître l’Ecole de Crozant,

mais aussi l'œuvre et l'apport de Maurice Rollinat. Pour cela, elle souhaite promouvoir une complémentarité entre les deux sites touristiques majeurs que sont Crozant et Fresselines. Elle nourrit l'ambition que ce projet permette d'augmenter la fréquentation touristique et contribue, plus largement, au développement de l'activité économique sur son territoire et sur celui du Pays. Les Communes de Crozant et Fresselines sont très fortement mobilisées autour de ce projet. Depuis les années 90, elles ont mené plusieurs actions de développement en lien avec d'autres partenaires publics. Parmi ces actions, l'acquisition, le classement et la cristallisation des ruines de la Citadelle, la mise en place de chemins de randonnée, la création d'équipements culturels, d'équipements urbains, la restauration de paysages ...

Dans le cadre du projet « Vallée des peintres » de la Creuse piloté par un comité réunissant l'ensemble des partenaires publics, un premier état des lieux a été réalisé à la suite d'une concertation suivie d'ateliers et d'entretiens individuels avec les acteurs locaux et réunissant l'ensemble des opérateurs culturels de la région. Cette démarche de grande ampleur qui s'est déroulée en 2010 a permis de procéder à l'inventaire des initiatives en cours ou émergentes sur le territoire, de réunir les partenaires des régions Centre et du Limousin autour de problématiques communes, de cibler les actions remarquables et de définir des axes fédérateurs pour l'ensemble du projet.

S'ils ont révélé la richesse et la densité des actions culturelles et touristiques qui existaient sur ce territoire, ces comités suivis d'ateliers ont aussi montré le manque de liens dans cet ensemble encore non structuré autour de thématiques fortes et manquant de visibilité à un niveau régional et national.

La réalité du projet de politique culturelle conduite par le Conseil général de la Creuse et les collectivités associées se présente comme une action publique volontariste et identifiée comme remarquable par l'ensemble des partenaires. Cette reconnaissance ainsi que l'importance du dispositif d'intervention publique mis en œuvre à travers le projet Vallée des peintres ont conduit la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Limousin à retenir le territoire de la vallée de la Creuse pour engager un dispositif partenarial avec ces collectivités dans le cadre des projets de Conventions de développement culturel que souhaite développer le Ministère de la Culture et de la Communication sur l'ensemble du territoire.

L'enjeu de la présente convention est précisément de soutenir le développement culturel de la Vallée de la Creuse en favorisant l'émergence d'actions fédératrices, pluridisciplinaires, à vocation éducative, se situant au croisement des problématiques identifiées durant le processus de concertation engagé en 2010.

## II. OBJECTIFS ET AXES DE DÉVELOPPEMENT

Au terme d'une participation active lors des différents groupes de travail, ateliers et comité de pilotage et à partir des dossier de synthèse du projet Vallée des peintres, les enjeux de la convention entre la Direction régionale des affaires culturelles, le Département de la Creuse, le Pays Ouest Creuse et la Communauté de communes du pays Dunois ont pu être regroupés autour de trois dimensions :

**1. La valorisation des sites patrimoniaux et des paysages** : le soutien aux projets culturels qui favorisent la reconnaissance et la mise en valeur des paysages et des sites exceptionnels de la vallée et qui permettent une réflexion sur leur aménagement. Plus largement, l'enjeu est de développer une réflexion d'ensemble sur les sujets du paysage, de l'environnement et du patrimoine. Le projet des Universités Rurales du Paysage porté par le Pays Ouest Creuse répond à plusieurs de ces objectifs. L'édition monographique sur la Citadelle de Crozant s'inscrit également dans cette logique et prolonge l'action de l'état (DRAC)

et des collectivités pour la cristallisation des ruines. Le Pôle Ressource Education et Action Culturelle (PREAC), « Art et paysage », piloté par le Rectorat, la DRAC et le Conseil Régional du Limousin, est un acteur de premier plan pour accompagner les actions éducatives sur le thème du paysage menées dans le cadre de la convention. .

**2. L'étude et la valorisation de l'histoire artistique de la vallée et notamment de l'Ecole de Crozant :** développement du Centre d'Interprétation de la Vallée des peintres de Crozant, développement de projets d'édition, de recherche, d'éducation et d'étude sur l'Ecole de Crozant. Mise en place d'un projet d'exposition thématique sur l'Ecole de Crozant en 2013 impliquant l'ensemble des musées régionaux.

**3. Le soutien aux projets favorisant la promotion et la diffusion de la création contemporaine :** la reconnaissance des actions déjà engagées par les associations, les lieux ressources, et les collectivités, le soutien à la diffusion des arts plastiques, notamment à travers le dispositif de la commande publique, le soutien aux projets dans le domaine du spectacle vivant, le développement et la sensibilisation autour des projets de création contemporaine en direction des établissements scolaires mais aussi et plus largement en direction des publics scolaires qui seront associés aux futurs projets de création. Le PREAC art et paysage est également un partenaire important dans ces actions.

### **III. PRINCIPALES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT CULTUREL**

#### **II.1. Valorisation des sites patrimoniaux et du paysage**

Dans le prolongement des actions menées sur le patrimoine telles que la cristallisation des ruines de la citadelle de Crozant, plusieurs autres projets sont actuellement à l'étude ou en cours de réalisation tels que l'amélioration de la signalétique sur le territoire de la Vallée de la Creuse, la création de circuits de visite sur le site des ruines ou l'aménagement du bourg de Crozant. Ces projets sont détaillés dans le cadre de la synthèse réalisée en 2010, par le Syndicat mixte pour la sauvegarde des ruines de la Citadelle de Crozant et suivi aujourd'hui par le Conseil Général de la Creuse.

La cristallisation et la valorisation des ruines de Crozant site majeur inscrit dans le CPER 2007-2013 sont des priorités communes aux partenaires financiers dans une optique de tourisme culturel. Fin 2011, une édition monographique sur la Citadelle de Crozant va être éditée par Culture et Patrimoine (Limoges). Ce projet est initié par la DRAC.

Des actions de développement culturel remarquables s'inscrivent également dans cette logique de mise en valeur des sites et du paysage :

#### **Universités Rurales du Paysage**

Le Comité de Pilotage du projet « Vallée des peintres » a affirmé son souhait de solliciter la contribution de Gilles Clément pour le développement culturel de la vallée de la Creuse. Gilles Clément a proposé le projet des Universités Rurales du paysage avec l'objectif de construire une réflexion d'ensemble sur la question du paysage. Le Pays Ouest Creuse a souhaité s'engager dans l'organisation de cet événement fédérateur qui doit permettre de sensibiliser les habitants, les touristes, la population en général à l'ensemble des problématiques liées à cette question. Si la problématique du paysage resurgit ici, c'est aussi grâce à la convergence de plusieurs facteurs. Les questions environnementales sont au cœur de toutes les politiques publiques et le site exceptionnel de la vallée de la Creuse soulève un nombre important de questions liées à l'environnement, à l'aménagement du territoire, à la valorisation, à la perception et à l'aménagement des sites naturels et patrimoniaux.

Le château de Crozant, monument historique classé, bénéficie aussi de crédits du Ministère de la culture et de la communication -Direction régionale des affaires culturelles et d'autres partenaires depuis plusieurs années.

Les Universités Rurales du paysage proposeront plusieurs événements en 2012 et en 2013 : des conférences, des rencontres, des cours, mais aussi des ateliers de découverte du paysage et de lecture des sites ainsi que d'autres actions. La première édition s'ouvrira à plusieurs thématiques et posera la question suivante : comment préserver et valoriser le paysage dans l'action publique ? les thématiques abordées seront : la valorisation des acteurs du paysage, la question de l'aménagement durable des espaces, la conservation et la valorisation de l'espace naturel, le maintien de la biodiversité...

L'URP se propose de faire des focus thématiques à partir d'enjeux stratégiques identifiés en lien avec la problématique paysagère. Elle proposera ainsi des analyses croisées à partir d'approches naturalistes, agronomiques, économiques, paysagistes, culturelles et artistiques sur les thèmes suivants :

Elles se dérouleront notamment à l'Arboretum de la Sédelle à Villejoint-Crozant et dans d'autres lieux à définir situés sur le territoire du Pays Ouest Creuse, fortement mobilisé sur la question de la sensibilisation aux problématiques du paysage.

**Portage du projet : Pays Ouest Creuse dans le cadre des conventions territoriales 2011-2013. Coût investissement et fonctionnement : 75 000 euros sur trois ans + 0,25 ETP. DRAC du Limousin : 24000 euros en 2011 et 2012 au titre de la convention cadre de développement culturel.**

## **II.2 L'étude et la valorisation de l'histoire artistique de la vallée et de l'Ecole de Crozant**

En lien direct avec le projet de Création d'un centre d'interprétation consacré à l'Ecole de Crozant dans l'Hôtel Lépinat (550 m<sup>2</sup> environ, coût d'investissement 1 500 000 Euros dans le cadre des conventions territoriales 2011-2013). D'autres actions sont organisées afin de permettre une meilleure connaissance au plan régional et national de l'œuvre d'Armand Guillaumin, du parcours de Claude Monet dans la Creuse et des peintres associés à cette école.

Ainsi un livre accompagné d'un CD « Monet en Creuse-Le printemps d'une méthode » de Jean-François Demeure fait partager l'expérience du plasticien séjournant à Fresselines, là même où Monet a amorcé sa méthode des séries

### ***Programme concerté d'expositions dans les Musées***

Les musées situés autour de la Vallée ont intégré à leurs collections et leurs programmes d'expositions les œuvres des peintres de l'Ecole de Crozant, afin, à moyen terme, de rendre encore plus lisibles leurs collections et leurs expositions ces institutions souhaitent être mettre en place une programmation concertée pour 2013. Ce projet doit faire l'objet d'un accompagnement : relais sur le territoire et valorisation dans une opération de communication interrégionale. Ce projet emporte une adhésion de principe de plusieurs conservateurs de Musées qui ont participé en 2011 à un comité de pilotage sur ce sujet. Le Conseil Scientifique qui s'est formé en mars 2011 formalise des propositions concrètes d'actions. Le projet d'un colloque est actuellement à l'étude en lien avec la DRAC.

Ce projet s'inscrit dans la continuité d'expositions organisées sur le thème de l'Ecole de Crozant depuis 1997 :

- 1997 – Dun le Palestel – *Les maîtres de la Creuse*
- 1998 – Musée de Guéret – *Les peintres de la vallée de la Creuse*
- 2000 – Gargilesse – *Léon Detroy*
- 2003 – Musée de Châteauroux – *Maurice Rollinat*
- 2003 – Ceaulmon – Les peintres de l'Ecole de Crozant
- 2004 – Musée d'Eugzon – *Les peintres du Fay – naissance du paysage français 1832-1842*
- 2006 – Fresselines – *Madeline/Alluaud*
- 2007 – Musée de Guéret – *Armand Guillaumin*
- 2008 – Musée d'Eguzon – *Exposition Raoul Adam*
- 2010 – Musée de Guéret – *Fernand Maillaud*

A partir de ces expériences, il s'agit de concevoir une exposition d'ensemble portant soit sur l'ensemble de la période concernée, soit sur un thème particulier, en prenant appui sur les collections régionales, leur diversité et leur complémentarité.

**Portage : chacun des musées pour les aspects scientifiques et logistiques. Comité départemental et régional du tourisme pour la communication. Conseil général de la Creuse pour la coordination. DRAC du Limousin : 30000 euros en 2011 et 2012 au titre de la Convention cadre de développement culturel.**

## **II.3 Le soutien aux projets favorisant la promotion et la diffusion de la création contemporaine**

### ***Land Art avec Nils Udo***

Sculpture monumentale réalisée par l'artiste Nils Udo, dans le site exceptionnel de la vallée de la Creuse, Le Radeau d'Automne est un projet interrégional au carrefour de l'Indre et de la Creuse. Concentrant des moyens humains et matériels importants, le projet nécessitera l'appui de la population locale qui sera invitée à participer à certaines phases du projet, renforçant ainsi les liens entre le territoire et ses habitants. Le Radeau d'Automne sera construit à la plage de Chambon (Eguzon-Chantôme), puis acheminé jusqu'à la presqu'île de Crozant, où il prendra place définitivement. L'artiste effectuera alors une série de photographies de son œuvre, qui pourront ensuite être présentées dans les structures culturelles locales et dans les espaces publics de la Vallée. Des documents (livre d'art, cartes postales...) permettront de partager cet événement. Créé autour d'une dynamique commune, ce projet permet de sensibiliser le public à l'art contemporain, d'enrichir une réflexion paysagère globale, de valoriser le patrimoine naturel, culturel et artistique de la vallée de la Creuse et de renforcer son attractivité touristique.

**Portage : Eguzon-Chantôme et Crozant en partenariat avec les acteurs publics du Centre et du Limousin et EDF. Coût : 85 000 euros. Projet présenté en mars 2011 dans le cadre du dispositif de la Commande publique du Ministère de la Culture et de la Communication (DGCA/DRAC du Limousin) : 35000 euros en 2011 et en 2012 dans le cadre du dispositif de la commande publique.**

### ***Soutien aux expositions de l'Espace Monet-Rollinat de Fresselines***

A coté du projet de rénovation de cet espace d'exposition porté par la Communauté de communes du Pays Dunois, un soutien à l'activité d'exposition doit être mené. Ce soutien pourrait permettre d'étendre l'ouverture du lieu à d'autres moments de l'année et d'accueillir de nouvelles expositions et de nouveaux rendez-vous culturels axés notamment sur la création contemporaine.

DRAC du Limousin : 4000 euros en 2011 et 2012 dans le cadre de la convention de développement culturel.

### ***L'été en pente douce***

« L'été en Pente Douce » est un festival interdépartemental sur le thème de l'art et du paysage. La création musicale est la dominante de cet évènement annuel qui s'ouvre également à d'autres pratiques artistiques. A l'image des eaux bouillonnantes de la Creuse, c'est un « Bouillon de Culture » que propose d'initier l'association Oc & Oil créée, comme son nom l'indique, pour croiser les cultures et les projets de ce territoire aux confins des langues d'Oc et d'Oil, en utilisant les compétences locales pour insuffler de nouvelles rencontres, des évènements inédits et diversifiés au fil des saisons, dans différents lieux de vie situés dans l'Indre et dans la Creuse et notamment à L'Arboretum de la Sédelle, jardin remarquable et site exceptionnel qui constitue le cadre principal de l'évènement.

**Soutien de la DRAC Limousin de 7000 euros en 2011 et 2012 au titre de la Convention cadre de développement culturel. Soutien du Conseil Général de la Creuse de 2000 euros et de la Communauté de communes du Pays Dunois de 1500 euros.**

### **Des objectifs :**

Plusieurs actions impliquant différents acteurs (collectivités, musées, associations, artistes) sont menées sur le territoire de la vallée de la Creuse, dès 2011. Les objectifs de la présente convention sont de soutenir ces actions mais aussi d'accentuer leur reconnaissance et de développer une synergie et des liens entre les différents projets. La dimension éducative des projets et des actions menées doit être un enjeu important et participe pleinement de cette reconnaissance des projets.

**CONSIDERANT QUE** la vie culturelle et la valorisation du patrimoine contribuent à l'essor économique et touristique, au rayonnement du territoire et constituent autant de facteurs de cohésion sociale et d'épanouissement de chacun,

**CONSIDERANT QUE** le projet de développement culturel du Département de la Creuse, du Pays Ouest Creuse et de la Communauté de communes du pays Dunois dans le cadre de la convention de développement culturel, répond aux priorités suivantes :

1. Permettre l'accès au public le plus large à toutes les disciplines culturelles
2. Favoriser l'aménagement culturel du territoire ;
- 3 Développer les projets culturels dans le cadre d'un projet d'aménagement du territoire et au plus près de la demande locale

Entre :

L'ÉTAT (Ministère de la Culture et de la communication – Direction régionale des affaires culturelles du Limousin), représenté par Monsieur Claude Serra, Préfet de la Creuse,

Le Département de la Creuse représenté par Monsieur Jean-Jacques Lozach, Président du Conseil Général de la Creuse,

Le Pays Ouest Creuse, représenté par Monsieur André Mavinier, Président du Pays Ouest Creuse, Maire de Bénévent l'Abbaye,

La Communauté de Communes du Pays Dunois représentée par Monsieur Gérard Delafont, Président de la Communauté de Communes du Pays Dunois, Maire de Dun-le-Palestel,

Il a été convenu ce qui suit:

## **ARTICLE 1 : Objet de la convention**

La convention de développement culturel entre l'État, le Département de la Creuse, le Pays Ouest Creuse et la Communauté de communes du pays Dunois s'articule autour de trois dimensions :

1. *La valorisation des sites patrimoniaux et des paysages*
2. *L'étude et la valorisation de l'histoire artistique de la vallée et notamment de l'Ecole de Crozant*
3. *Le soutien aux projets favorisant la promotion et la diffusion de la création contemporaine*

Les partenaires s'engagent à soutenir les différents acteurs de développement culturel telles que décrits ci-dessus dans l'esprit de la culture partagée.

## **ARTICLE 2 : Durée de la convention**

La présente convention est conclue pour une période de trois ans à compter de sa signature.

## **ARTICLE 3 : Dispositions financières**

Les aides financières seront décrites chaque année dans un avenant financier comprenant les aides apportées par les collectivités territoriales et précisant la prise en charge assurée par la Direction régionale des affaires culturelles en fonction des crédits disponibles, sous réserve du vote du budget de l'État et de la délégation des crédits correspondants.

## **ARTICLE 4 : Évaluation**

La présente convention sera évaluée chaque année. Le Département de la Creuse, le Pays Ouest Creuse et la Communauté de communes du Pays Dunois sont tenues de fournir à la Direction régionale des Affaires culturelles un compte-rendu et un bilan financier pour chaque action correspondant aux subventions versées. Ces documents seront à fournir, avant la signature des avenants financiers, soit dans les trois mois qui suivent la fin de l'exercice évalué.

## **ARTICLE 5 : Restitution de subventions**

Au cas où les collectivités n'auraient pas tenu leurs engagements, pour l'une ou plusieurs des opérations prévues dans la présente convention, elle devront restituer à l'État le montant des subventions non utilisé conformément à leur objet et à leur domaine de compétence propre.

## **ARTICLE 6 : Dispositions diverses**

Tous les documents de promotion et de présentation relatifs aux projets entrant dans le champ d'application de la présente convention et bénéficiant dans ce cadre d'un soutien financier seront libellés de la manière suivante : « avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication- DRAC du Limousin, du Département de la Creuse, du Pays Ouest Creuse, de la Communauté de communes du Pays Dunois. Les logos respectifs de ces trois institutions devront également figurer sur les documents.

## **ARTICLE 7 : Résiliation**

Cette convention peut être dénoncée par lettre adressée en recommandé avec accusé de réception, par l'une ou l'autre des parties, avec un préavis de six mois à compter de la date de réception de la lettre.

## **ARTICLE 8 : Exécution**

Le Directeur Régional des Affaires Culturelles du Limousin, Le Président du Conseil Général de la Creuse, le Président du Pays Ouest Creuse et le Président de la Communauté de communes du Pays Dunois sont chargés de l'exécution de la présente convention.

Fait à , le .... 2011 en trois exemplaires

**Le Préfet de la Creuse,**  
Claude Serra

**Le Président du Conseil Général de la Creuse**  
Jean Jacques Lozach

**Le Président du Pays Ouest Creuse**  
André Mavinier

**Le Président de la Communauté de Communes  
du Pays Dunois**  
Gérard Delafont

